

COMPTE-RENDU du Conseil Municipal du 3 août 2020

PRESENTS : D CLERC, M CURTENAZ, JC GODARD, P CHAILLOU, P CASAZZA, P MESSERLI, Y LEGER, P PITHIOUD, C BORGEAT, E CASENOVE, N AUDET, F BACHMANN

ABSENTE EXCUSÉE : B GARCIA donne pouvoir à P MESSERLI ; V BERTHIER donne pouvoir à M CURTENAZ ; A BERTRAND donne pouvoir à P CASAZZA

Convocations du 06.07.2020

Ouverture de la séance : 17h00

Secrétaire de séance : Patrick CHAILLOU

Auxiliaire : MOREL Charlotte (agent)

APPROBATION DES DERNIERS COMPTES-RENDUS : Les comptes-rendus du 30 juin et du 10 juillet n'appellent aucunes observations et sont adoptés à l'unanimité.

ELECTION DU 4EME ADJOINT : DEL01082020

Vu la démission de Philippe CASAZZA au poste de 4^{ème} adjoint, M. le Maire demande au conseil qui se porte candidat pour ce poste.

Elisabeth CASENOVE se porte candidate. Après un vote à bulletin secret Elisabeth CASENOVE (14 pour et 1 blanc) est élue, et immédiatement installée. Elle sera en charge de l'urbanisme et des finances.

COMMISSIONS COMMUNALES : DEL02082020

Au vu de la mise en place du 4^{ème} adjoint les commissions sont modifiées comme suit :

Commission des finances	<u>Responsable</u> : CASENOVE Elisabeth <u>Membres</u> : CLERC Didier, BACHMANN Françoise, BERTRAND Anne, CHAILLOU Patrick
Gestion du personnel	<u>Responsable</u> : CLERC Didier <u>Membres</u> : CASENOVE Elisabeth, CHAILLOU Patrick, CURTENAZ Marcelle, GODARD Jean-Claude
Commission Urbanisme	<u>Responsable</u> : CASENOVE Elisabeth <u>Membres</u> : CHAILLOU Patrick, GODARD Jean-Claude, MESSERLI Philippe, GARCIA Bénédicte, PITHIOUD Philippe

Commission Environnement - Transition écologique	<u>Responsable</u> : CASAZZA Philippe <u>Membres</u> : CASENOVE Elisabeth, GARCIA Bénédicte, GODARD Jean-Claude, MESSERLI Philippe
Commission voirie - réseaux d'eau	<u>Responsable</u> : GODARD Jean-Claude <u>Membres</u> : BERTHIER Valérie, CHAILLOU Patrick, LEGER Yann, PITHIOUD Philippe
Entretien des chemins communaux	<u>Responsable</u> : LEGER Yann <u>Membres</u> : BERTRAND Anne, BORGEAT Christophe, CASAZZA Philippe, MESSERLI Philippe
Commission travaux et entretien de bâtiments	<u>Responsable</u> : CHAILLOU Patrick <u>Membres</u> : AUDET Nicole, CASENOVE Elisabeth, GODARD Jean-Claude, LEGER Yann, MESSERLI Philippe, PITHIOUD Philippe
Gestion des appartements	<u>Responsable</u> : CHAILLOU Patrick <u>Membres</u> : CURTENAZ Marcelle, GARCIA Bénédicte
Commission scolaire	<u>Responsable</u> : CURTENAZ Marcelle <u>Membres</u> : AUDET Nicole, BERTHIER Valérie, BERTRAND Anne, CASAZZA Philippe
Commission Vie associative - animation - fêtes et cérémonies - gestion des salles	<u>Responsable</u> : CURTENAZ Marcelle <u>Membres</u> : AUDET Nicole, BERTHIER Valérie, BERTRAND Anne, BORGEAT Christophe, GARCIA Bénédicte, CASAZZA Philippe
Commission agrandissement de l'école	<u>Responsable</u> : CURTENAZ Marcelle <u>Membres</u> : BACHMANN Françoise, CASAZZA Philippe, CASENOVE Elisabeth, CHAILLOU Patrick, LEGER Yann, MESSERLI Philippe, PITHIOUD Philippe
Commission Information - communication	<u>Responsable</u> : CASAZZA Philippe <u>Membres</u> : BERTRAND Anne, BORGEAT Christophe, CURTENAZ Marcelle, GARCIA Bénédicte

Commission bibliothèque	<u>Responsable</u> : CURTENAZ Marcelle <u>Membres</u> : BERTHIER Valérie, CASENOVE Elisabeth, GARCIA Bénédicte
Entretien des jardins de Haute Savoie	<u>Membres</u> : GARCIA Bénédicte, MESSERLI Philippe

DELEGATION AUX MAIRES : DEL03082020

Il convient de reprendre la délibération concernant les délégations au Maire pour ajouter l'exercice du droit de préemption urbain.

PACTE DE GOUVERNANCE CCUR : DEL04082020

Le Pacte de gouvernance de la CC Usse et Rhône a été proposé, en Conseil communautaire du 23 juillet 2020, celui-ci a été notifié aux 26 Communes.

La Commune doit émettre un avis sur ce Pacte de gouvernance avant le 30 septembre 2020. Après lecture du pacte de gouvernance les pistes suivantes sont évoquées concernant la mutualisation :

- Proposer une plateforme énergétique et permettre un accompagnement auprès des habitants ;
- Formation du personnel en commun ;

Le conseil donne un avis favorable à ce pacte tout en ajoutant les propositions susmentionnées.

Dans le même temps Philippe CASAZZA demande des précisions concernant la Communauté de Communes Usse et Rhône. Le pouvoir de décision pour Eloise au sein de celle-ci, les relations que la commune entretient avec la CCUR ...

M. le Maire indique que le conseil communautaire est composé de 39 membres. La commune d'Eloise ne représente qu'un seul siège. Les relations sont bonnes et le Président reste disponible en cas d'interrogations.

Marcelle CURTENAZ précise l'importance de représenter la commune dans les commissions afin de faire entendre son avis.

REPRESENTANTS COMMISSIONS CCUR : DEL05082020

La capacité maximale de chaque Commission est de 26 élus, soit 1 par Commune, excepté le Vice-président, soit un total maximal de 27 membres.

M. le Maire demande qui souhaite s'impliquer dans les commissions communautaires.

La répartition est faite ainsi :

Commission	Grandes lignes des actions menées	Représentant Eloise
Administration générale et ressources humaines	• Statuts, fonctionnement • Gestion, carrières • Formations • Gestion des ressources humaines	• Didier CLERC
Finances – Comptabilité	• Suivi des budgets • Fiscalité • Services comptables • Programmation budgétaire	• Elisabeth CASENOVE
Urbanisme – Aménagement du territoire	• SCoT Usses et Rhône • Évaluations et évolutions des documents d'urbanisme • Habitat – logement	• Philippe MESSERLI
Développement économique	• Suivi des zones d'activités • Aménagement des ZAE • Promotion économique • Soutien aux entreprises	• Patrick CHAILLOU
Mobilité et transports	• Organisation des mobilités • Véloroutes • Transports scolaires • Léman express	• Marcelle CURTENAZ
Environnement	• Collecte et gestion des déchets, déchetteries • Contrat de Territoire • PCAET • Actions environnements	• Jean-Claude GODARD
Assainissement	• Stations d'épuration • Projets d'investissement • Maintenance et gestion • Mise en conformité	• Philippe PITHIOUD
Communication – Évènements	• Gérer les évènements • Inaugurations • Sites internet, intranet • Bulletins communautaires • Articles presse, etc.	•
Bâtiments – Travaux	• Suivi des travaux • Gestion des bâtiments • Entretien, fonctionnement, service	• Jean-Claude GODRARD
Social, Enfance, Jeunesse	• Suivi des multi-accueils • Politique des centres de loisirs • Maisons de santé • CIAS – EHPAD	• Marcelle CURTENAZ

INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES :

- Valérie BERTHIER est nommée référent sécurité auprès des service de la préfecture
DEL06082020
- Patrick CHAILLOU est nommé référent SDIS
- M. le Maire propose de prendre un arrêté pour limiter le tonnage sur les chemins communaux. Les renseignements juridiques vont être demandés.
- Point scolaire : un logiciel sera en place pour la rentrée 2020-2021 pour la gestion et réservation de la cantine / garderie. Il convient également de procéder au remboursement des tickets et planches garderies non utilisés du fait du covid.
DEL07082020
- Plan canicule : les membres du conseil faisant partis du CCAS ont contacté les personnes vulnérables de la commune. Cette initiative a été très appréciée. Des brumisateurs sont également en commande.
- Le CCAS sera convoqué dans le mois d'août pour aborder le sujet de l'aide sociale.
- Le projet d'agrandissement de l'école sera étudié à la rentrée.
- La commission association s'est réunie pour commencer à encadrer la manière d'attribuer les subventions à l'avenir.
- La boîte postale de Bonvy va être réinstallée. Cependant les services de la poste ont souligné qu'à la moindre nouvelle dégradation elle sera définitivement retirée.
- Malgré les informations concernant le bruit, le conseil déplore le manque de civisme de certains. L'application des sanctions sera manifestement la solution.
- Philippe MESSERLI propose de mettre en place le nettoyage d'automne pour remplacer le nettoyage de printemps qui n'a pu être fait du fait du confinement. L'idée a retenue toute l'attention et sera étudiée.
- Philippe CASAZZA fait un compte rendu du rendez-vous avec le Sidéfage quant à l'installation de bacs de tri supplémentaire dans la commune. Le compte rendu est également transmis au service environnement de la CCUR pour avis.
- La commission communication élabore un cahier des charges pour la réalisation d'un site internet.

Le conseil est informé :

- De la cérémonie commémorative du 16 août qui aura lieu à la Stèle des Sans-pardon.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôture la séance à 21 h 40.

Le secrétaire de séance,



Le Maire,
Didier CLERC

